Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1696

Artikel: Idées : les rapaces au pouvoir
Autor: Danesi, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009082

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les rapaces au pouvoir

La revue interdisciplinaire *a contrario* publie un texte de James K. Galbraith qui développe une analyse économique fondée sur le principe de prédation. A la guerre comme au travail, le combat l'emporte sur toute autre stratégie.

Les prédateurs agissent dans leur intérêt exclusif. Ils avancent masqués, ils utilisent de belles théories, ils retournent la réalité à leur avantage. En guerre, dans la gestion des entreprises ou sur le marché du travail. Un court article de James K. Galbraith, publié dans le dernier numéro de la revue interdisciplinaire de sciences sociales *a contrario*, manie le principe de prédation comme un projecteur éclairant d'une lumière nouvelle quelques événements qui ont défrayé les chroniques récentes.

Imaginée pour la première fois en 1899 par Thorstein Veblen dans la *Théorie de la classe de loisir*, la prédation emporte toute une société quand, au fil de son évolution, elle se précipite dans la lutte, le combat, la soif du gain à tout prix. Jusqu'à l'emprise finale de la possession sur les vivants et les objets. Bref, l'avoir efface l'être à la gloire de la puissance du propriétaire.

La guerre préventive en Irak, menée tambours battants par l'administration américaine, aux ordres de son vice-président Dick Cheney, prend une toute une autre allure si on la regarde avec les yeux des prédateurs. Loin de viser des armes de destruction massive inexistantes, l'invasion des GI's sert davantage un réseau d'affaires qui navigue entre pots-de-vin, contrats commerciaux et valeurs boursières des entreprises militaires. Sans tout réduire à cette seule explication, le principe de prédation élargit la compréhension d'une attaque mise trop vite sur le compte du pétrole et de l'impérialisme rampant des Etats-Unis.

L'effondrement des caisses d'épargnes américaines à la fin des années huitante illustre à son tour l'œuvre de prédation de groupes avides de plus value détournant habilement en leur faveur la gouvernance des sociétés avec la protection de la Federal Reserve (la banque centrale). C'est que la conduite des entreprises souffre de plus en plus des rapaces qui la parasitent. Clientélisme, conseils de direction télécommandés, actionnaires à la fois otages et pourvoyeurs de fonds qu'il faut retenir, PDG transformés en spécialistes des relations publiques rassurant tout le monde, désinformation organisée relayée par les médias, donnent la mesure de la gravité du phénomène, où la volonté de puissance se pare volontiers de mensonges.

Comme celui colporté par les partisans d'une réforme profonde du marché du travail entre flexibilité et baisses de salaires, gages du plein-emploi. Or James K. Galbraith, données empiriques à l'appui, démonte l'efficacité inéluctable du modèle cher au patronat et aux milieux néolibéraux. Un programme qui insiste tant sur le droit de licencier vise plutôt l'enrichissement d'une caste que le bien commun.

Finalement, contre les prédateurs de tout bord, il faut activer des anticorps. Dans le monde du travail, comme le suggérait déjà le père de l'auteur de l'article - John K. Galbraith auteur du célèbre essai sur le système économique américain *Le Nouvel état industriel* (1967) - ce sont les syndicats. Dans le domaine de la gestion des entreprises, il faut compter en revanche sur les règles et les lois. *md*

James K. Galbraith, «La prédation économique moderne: guerre, fraude d'entreprise et cruelle chimère des réformes du marché du travail», in *a contrario*, vol.4 - n°1, 2006. Editions antipodes, Lausanne.

Electeur idéal: villageois suisse de 75 ans

Le vote des étrangers aux élections communales de mars dernier n'a pas bouleversé la politique vaudoise. Mais en raison de son poids symbolique, le scrutin a été analysé avec une attention particulière. Dans son dernier courrier statistique, le SCRIS analyse le taux de participation des divers électeurs dans les grandes et petites communes. Le taux de participation des étrangers est de 29,9 %, soit nettement plus bas que celui des Suisses. Mais ce chiffre est meilleur que celui, inférieur à 20%, enregistré à Neuchâtel et à Fribourg.

Dans la foulée, le SCRIS se penche sur l'assiduité des électeurs selon d'autres critères que celui de la nationalité. L'âge est un facteur déterminant. Si 47% des jeunes citoyens de 18 ans exercent leur tout nouveau droit de vote, le taux de participation s'effondre à 21% jusqu'à la trentaine. La courbe d'assiduité remonte jusqu'à l'âge de 75 ans pour dépasser 55%. Puis elle redescend rapidement.

Le lieu de domicile joue également un rôle important. Ainsi 67% des électeurs des communes de moins de 200 habitants remplissent leurs devoirs civiques contre 34% seulement dans les villes de plus de 10 000 habitants. D'évidence, la proximité favorise la participation. La taille de la commune de domicile devrait avoir une incidence moindre sur la participation d'un scrutin cantonal ou fédéral. *at*

Numerus, juin 2006.